

---

# La Ceinture verte d'Île-de-France à l'épreuve du Grand Paris : effacement ou renouveau ? Reconfigurations spatiales, territoriales et paysagères dans les marges de l'aire urbaine métropolitaine

Morgane Flégeau

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/mappemonde/4552>

DOI : [10.4000/mappemonde.4552](https://doi.org/10.4000/mappemonde.4552)

ISSN : 1769-7298

### Éditeur

UMR ESPACE

### Référence électronique

Morgane Flégeau, « La Ceinture verte d'Île-de-France à l'épreuve du Grand Paris : effacement ou renouveau ? Reconfigurations spatiales, territoriales et paysagères dans les marges de l'aire urbaine métropolitaine », *Mappemonde* [En ligne], 129 | 2020, mis en ligne le 10 novembre 2020, consulté le 26 novembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/mappemonde/4552> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/mappemonde.4552>

---

Ce document a été généré automatiquement le 26 novembre 2020.



La revue *Mappemonde* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

---

# La Ceinture verte d'Île-de-France à l'épreuve du Grand Paris : effacement ou renouveau ?

## Reconfigurations spatiales, territoriales et paysagères dans les marges de l'aire urbaine métropolitaine

Morgane Flégeau

---

### Référence de la thèse

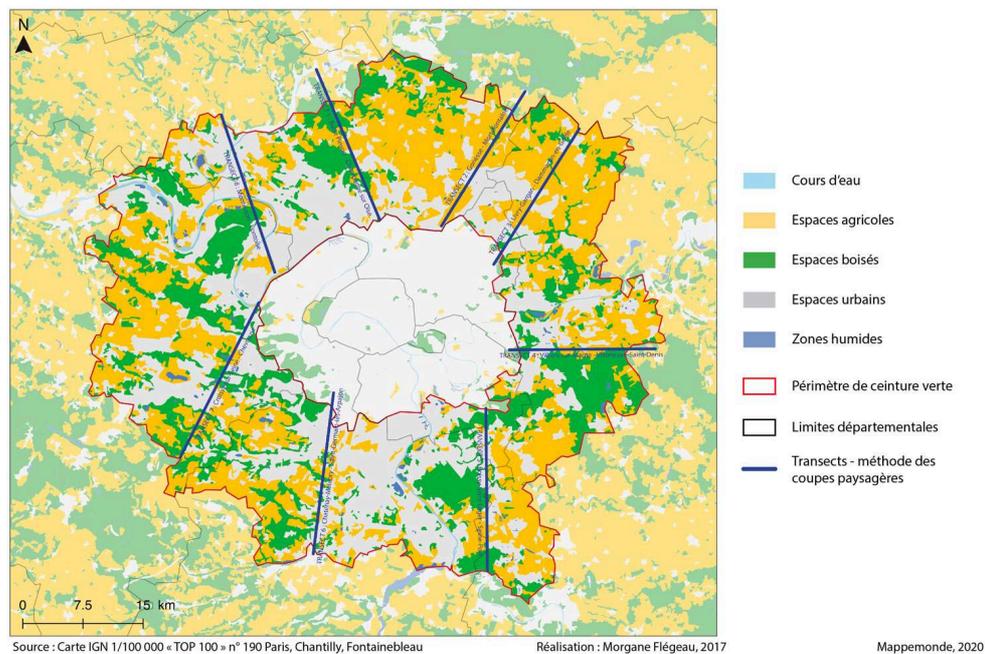
FLÉGEAU M. (2018). *La Ceinture verte d'Île-de-France à l'épreuve du Grand Paris : effacement ou renouveau ? Reconfigurations spatiales, territoriales et paysagères dans les marges de l'aire urbaine métropolitaine*. Géographie. Université Paris 13 - Sorbonne Paris Cité.

- 1 Aux lisières de la métropole parisienne, les paysages, marqués par un enchevêtrement d'espaces agricoles, de lotissements, de zones d'activités, de zones boisées, de délaissés ou encore de centres-villes anciens, s'organisent dans une apparente cacophonie. Cet espace d'entre-deux a été défini depuis 1983 comme étant la « Ceinture verte » de l'agglomération parisienne. Conçues, au départ, pour limiter l'extension des villes, les ceintures vertes ont été une constante de l'idéologie de la planification depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, utilisées en Europe et dans le monde (Amati, 2008). En Île-de-France, la Ceinture verte – composée d'espaces boisés, agricoles ou naturels, censée lutter contre l'expansion de l'urbanisation, a été placée volontairement par la Région à cheval entre l'agglomération dense et la couronne périurbaine (Laruelle et Legenne, 2004). L'application de cette politique a été très limitée, faute notamment de véritables

contraintes réglementaires. La Ceinture verte a ainsi largement échappé à une planification d'ensemble. Pourtant, aujourd'hui réapparaît l'idée d'une ceinture verte dans différents cercles de l'action publique territoriale, et notamment dans le cadre du Grand Paris. La nécessité de préserver les espaces végétalisés est par ailleurs revendiquée dans le contexte métropolitain pour construire la « ville durable ». Acteurs des politiques publiques d'aménagement et habitants attendent ainsi des espaces libres d'urbanisation des fonctions de loisirs, de ressources environnementales, écologiques, de santé publique, et paysagères. Cette thèse propose une réflexion sur la manière dont les caractéristiques de la Ceinture verte — et notamment l'emprise spatiale des espaces végétalisés — participent à la constitution de territoires originaux, répondant aux attentes environnementales des habitants et des acteurs publics en quête de la « métropole durable ».

- 2 Afin d'appréhender les reconfigurations spatiales et paysagères au sein de la Ceinture verte, un raisonnement multiscale a été mobilisé, en faisant à appel en particulier à deux outils d'analyse, l'un cartographique et l'autre photographique.

Figure 1. Carte de la répartition de l'occupation du sol en Ceinture verte et localisation des transects photographiques



- 3 Ainsi, à l'échelle régionale, un premier travail de cartographie de l'occupation du sol a été réalisé afin d'étudier l'organisation spatiale de la Ceinture verte et d'appréhender les différents types de contact entre espaces urbanisés et espaces libres d'urbanisation d'une part et d'autre part — dans une perspective dynamique — le rapport entre la planification et le développement non maîtrisé de l'urbain. Ce travail s'est fondé sur l'utilisation de la carte topographique au 100 000<sup>e</sup> proposée en 2011 par l'Institut géographique national (IGN), et retravaillée ensuite à l'aide d'un Système d'Information géographique (SIG) afin d'obtenir une nomenclature en cinq classes d'occupation du sol. Cette cartographie a permis de mettre en œuvre des traitements quantitatifs et qualitatifs. La cartographie à l'échelle régionale a notamment été utile pour spatialiser

les espaces non bâtis les plus vulnérables, identifier les phénomènes de mitage et d'enclavement des espaces végétalisés en Ceinture verte.

- 4 Le travail de thèse a également été l'occasion de mettre en place une méthode originale, celle des transects photographiques, dédiée à l'étude des « arrangements paysagers » de la Ceinture verte. Ces arrangements sont entendus au sens de types d'interface entre plusieurs modes d'occupation du sol, que l'espace soit bâti — sous toutes ses formes — ou non-bâti. Les transects sont couramment employés en géographie (Lizet et de Ravignan, 1994), et notamment en biogéographie, où l'on cherche à étudier dans cette logique les communautés biologiques en traçant une ligne-échantillon orientée par un gradient, le long de laquelle des observations et des mesures sont réalisées (Alexandre, 1994). La méthode est ici en quelque sorte radicalisée, la photographie permettant de saisir les objets et les formes constituant le paysage. Si la cartographie permet de décrire des types d'organisation, la mise en œuvre d'une méthode fondée sur la photographie induit un changement d'échelle. Les arrangements paysagers sont ainsi visibles à une échelle intermédiaire. Pour approfondir l'agencement des paysages, l'étude de plusieurs segments radiaux en Ceinture verte permet de cerner les dynamiques territoriales et de souligner des tendances, des ruptures et des divergences. Elle permet aussi de déceler des modèles de répartition géographique spécifiques, un gradient centre-périphérie, un modèle zone dense-zone périphérique, ou bien vallée-plateau par exemple ou, à l'inverse, un modèle polycentrique.
- 5 La réalisation de ces transects photographiques a suivi un protocole précis. Huit coupes ont été choisies de manière aléatoire afin d'obtenir un échantillonnage de l'espace, et explorées lors d'un parcours à pied, hors de la trame viaire. Tracées au travers de la Ceinture verte de Paris, chacune était d'une longueur totale de vingt kilomètres, avec un point d'observation photographique réalisé tous les kilomètres. Au total, une base de données d'environ 800 photographies a pu être constituée. Cette base de données a fait l'objet d'un traitement quantitatif, en cours d'élaboration, et d'un traitement qualitatif, utilisé pour l'interprétation des résultats dans la thèse. Pour chaque point d'observation photographique, le mode d'occupation du sol principal a été adjoint de manière qualitative.
- 6 La combinaison de ces méthodes met en lumière la forte hétérogénéité paysagère qui caractérise l'espace de Ceinture verte. Les huit types paysagers identifiés grâce à l'étude cartographique à l'échelle régionale s'organisent de manière très disparate dans l'ensemble de l'espace d'étude. Les arrangements paysagers apparaissent, eux, très disparates le long de chacun des transects. Le constat de cette hétérogénéité remet en cause les lectures en termes de gradient centre-périphérie ou d'opposition entre la métropole parisienne et sa couronne périurbaine. Il n'y a pas de coupure nette entre ville et campagnes et ce sont en fait les discontinuités, multiples, qui sont centrales pour comprendre cet espace.
- 7 Les transects photographiques sont aussi le moyen de penser le rapport entre ouverture et fermeture dans l'espace de Ceinture verte. Les parcours effectués à pied comptaient de nombreuses coupures paysagères, barrières et enclos. Ces barrières sont d'abord matérielles, que ce soit les haies ou barrières des pavillons individuels, les grilles des entreprises privées ou d'équipements publics, mais aussi symboliques, comme les panneaux d'interdiction d'entrer dans une propriété privée. Au-delà, la méthode mise en œuvre invite à prolonger la réflexion sur la question de l'espace

public dans un espace à dominante périurbaine et à sa spécificité vis-à-vis de l'urbain dense. L'espace public y possède une place plus réduite que dans le centre de l'agglomération, les espaces privés y étant dominants. Toutefois, en Ceinture verte, comme ailleurs dans le périurbain (Poulot, 2013), les espaces végétalisés non bâtis peuvent servir de lieu de sociabilités, ce que confirme l'enquête auprès des habitants. Ils font par ailleurs l'objet d'appropriations informelles. Les friches et espaces délaissés constituent des lieux de vie ou de travail pour certaines catégories de populations reléguées. Ces appropriations montrent le détournement des normes et règles dans un espace fragmenté et hétérogène, non entièrement mis en ordre. Ils sont la marque d'une territorialisation par le bas.

- 8 Ce travail cartographique et photographique a été un maillon indispensable de la réflexion menée dans l'ensemble de cette thèse. La caractérisation des paysages de la Ceinture verte et de son organisation spatiale a permis de définir les terrains d'étude et d'approfondir la réflexion à l'échelle des territoires, par le biais d'enquêtes auprès des acteurs et des habitants.

---

## BIBLIOGRAPHIE

ALEXANDRE F. (1994). *Entre midis méditerranéen et atlantique, une transition phytoclimatique du Languedoc à l'Aquitaine*. Thèse de doctorat en Géographie, Paris 7 - Denis Diderot.

AMATI M., éd. (2008). *Urban green belts in the twenty-first century*. Aldershot : Ashgate publishing, 248 p.

LARUELLE N., LEGENNE C. (2004). *La Ceinture verte d'Île-de-France, un espace de vie à réinventer*. Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Île-de-France.

LIZET B., RAVIGNAN F. DE (1994). *Comprendre un paysage. Guide pratique de recherche*. INRA, 148 p.

POULOT M. (2013). « Du vert dans le périurbain ». *EspacesTemps.net*